

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.
Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de vous rendre compte de votre budget pour votre formation.
Tous nos tarifs sont affichés en agence et sur notre site www.autoecoledeslycees.fr

PRESTATIONS		<input checked="" type="radio"/> B(96)		
Dénomination		Prix Unitaire € TTC	Volume	Montant € TTC
DIVERS	Frais de suivi	25.00€	1	25.00€
	Ouvrage	10.00€	1	10.00€
	Demande de titre (Permis)	20.00€		
FORMATION	Théorie	52.00€ / 1 heure	2	104.00€
	Préparation hors circulation	52.00€ / 1 heure	2	104.00€
	Préparation en circulation	52.00€ / 1 heure	3	156.00€
	Heures supplémentaires	52.00€ / 1 heure		
MONTANT TOTAL				
FORFAIT		<input checked="" type="radio"/> B(96)		

*Formation individuelle * 399.00€

**Formation en groupe de 2 à 3 personnes **249.00€

-Tous règlements de prestations et de produits font l'objet de la délivrance d'une note lorsque le prix est supérieur ou égal à 25.00€ (TVA comprise). Pour les prestations et produits dont le prix est inférieur à 25.00€ (TVA comprise) la délivrance d'une note est facultative, mais peut-être remise sur simple demande du client.



Documents à fournir :

- Une ephoto
- Une carte d'identité
- Un justificatif de domicile de -6 mois (avis imposition, EDF, facture tel...)
- Une attestation d'hébergement
- La carte d'identité de l'hébergeant
- Permis de conduire



Avis clients



Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.



Informations

Formation Remorque

B(96)



Quelle catégorie de permis choisir pour tracter une remorque avec une voiture ?
Quel ensemble former avec quelle remorque ?
Quelles formations suivre et pour quels coûts ?

Vos dates de réservation : Le _____ de _____ à _____
et le _____ de _____ à _____



B(96)

Somme des PTAC > 3500 kg et ≤ 4250 kg



PTAC : 1 800 kg + PTAC : 1 200 kg = 3 000 kg



HORAIRES D'OUVERTURE

SARL AUTO-ECOLE DU BOURG NEUF

2 rue du Bourg Neuf,
38480 Le Pont de Beauvoisin
TEL : 04 76 35 88 68

Agrément E1603800200
SARL-Capital 5000€-RCS VIENNE-
SIRET 821 564 473 00014- APE 8553Z
Déclaration OF 84380700438 (ne vaut pas agrément d'état)

Jour	Horaires	Horaires
Lundi		
Mardi	10h00-12h00	13h30-19h00
Mercredi	10h00-12h00	13h30-19h00
Jeudi	10h00-12h00	13h30-19h00
Vendredi	10h00-12h00	13h30-19h00
Samedi	8h00-12h00	

COMPRENDRE LES CATEGORIES B(96) & BE

POUR SAVOIR QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC/F.2	3500 kg ou			
PTAC/F.2	750 kg ou	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg		+ de 3500 kg
PTAC/F.2 + PTAC/F.2		3500 kg ou	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg jusqu'à 12500 kg

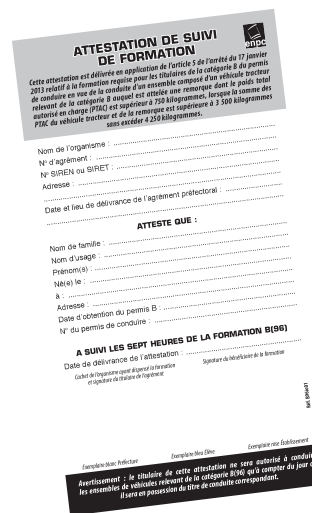
Dispositions administratives diverses

Code (ETG) pour le PERMIS BE	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans • La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi 	
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie B obtenue avec BV manuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie B obtenue avec BV automatique
	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

LA FORMATION « B(96) » DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Contenu
Séquence 1	4 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque • Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement • Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques • Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage • Réalisation d'exercices de maniabilité
HORS CIRCULATION		
Séquence 2	3 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale • Angles morts • Changements de direction • Prise en compte des autres usagers • Information et communication avec les autres usagers • Anticipation, distances de freinage et d'arrêt • Trajectoires (virages, voies étroites) • Maîtrise de l'ensemble et partage de la route
EN CIRCULATION*		
* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.		



ATTENTION !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée



en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracter !